

VIVRE Le magazine
des Castels

CHÂTEAU-THIERRY !

MAR | 20
AVR | 24

Armement de la police municipale

le 14 avril, votez !



 **Château
thierry**
CITÉ POÉTIQUE

DOSSIER

Faire respecter l'ordre

ÉCONOMIE

Fermeture des usines Belin,
la municipalité réagit

SOCIAL

La parentalité au cœur
d'une visite ministérielle

Sommaire



04

PAROLES DE CASTELS

Nous répondons à vos questions

06

RETOUR EN IMAGES

Une ville dynamique

08

DOSSIER

Faire respecter l'ordre

15

CULTURE

Une saison culturelle pleine d'émotions

16

AU CŒUR DES JEUX

Participez aux Olympiades de l'amitié

17

SOCIAL

Une visite ministérielle dans le cadre de la parentalité

19

FINANCES

Poursuivre notre développement

20

TRAVAUX

Notre cadre de vie s'améliore

22

ÉCONOMIE

La municipalité réagit à la fermeture des usines Belin

24

AGENDA

Mars - avril 2024

28

À L'HONNEUR

Les médaillés de la Ville

29

LA MAIRIE ET VOUS

État civil et hommages

31

TRIBUNES

Expressions politiques



Vivre Château-Thierry n°23 // Mars - avril 2024

Publication éditée par la direction de la communication de la Ville de Château-Thierry // 16, place de l'Hôtel de Ville - 02400 Château-Thierry

Directeur de la publication : Sébastien Eugène

Directrice adjointe de la publication : Nathalie Redouté

Conception et rédaction : Service communication de la Ville de Château-Thierry

Régie publicitaire : Ville de Château-Thierry - 03 23 84 86 86

Impression : 9000 exemplaires

Imprimeur : Imprimerie le Réveil de la Marne

Distribution : Castel Diffusion - 03 23 83 35 54

ISSN : 1624 - 1347

Nous remercions toutes les personnes ayant contribué à la rédaction de ce magazine.

LUTTER CONTRE LES INSÉCURITÉS DU QUOTIDIEN

Chères Castelthéodoriciennes, chers Castelthéodoriciens,

Au moment où notre société se tend et où la région parisienne s'étend jusque dans le sud de l'Aisne, les questions de sécurité demeurent prioritaires.

Avec l'équipe municipale, nous sommes engagés dans la structuration de la police municipale, créée en 2019, c'est-à-dire plus tardivement qu'ailleurs.

En raison de l'indispensable rattrapage, ce service est le seul de la commune à voir ses effectifs augmenter rapidement. Le budget 2024 prévoit l'ouverture de 2 postes supplémentaires pour atteindre 8 agents dédiés, avec toujours l'objectif de 10 agents en 2026.

**Le nombre de caméras de
vidéoprotection augmentera
de +50 % en 2024**

Cette structuration s'accompagne de moyens matériels en forte augmentation. **Le nombre de caméras de vidéoprotection augmentera de +50 % en 2024** pour couvrir plus de lieux sensibles ou stratégiques.

Cette structuration amène aussi la question de l'armement légal, qui présente des avantages et des inconvénients. Conformément à notre engagement de campagne, nous nous en remettons aux Castels à travers un référendum le 14 avril. Cette forme démocratique, trop peu utilisée en France, prend racine pour la 2e année consécutive dans notre ville.

**Nous nous mobiliserons
aux côtés des salariés
pour éviter la fermeture
de l'usine Belin**

Mais l'insécurité se manifeste aussi en matière économique et sociale. Alors que tous les signaux étaient au vert, **l'annonce du groupe Mondelez de fermer l'usine historique de Belin à Château-Thierry est incompréhensible.**

Nous sommes déterminés à nous mobiliser aux côtés des 80 salariés pour éviter cette fermeture et faire respecter leurs droits ainsi que ceux du territoire. Exploiter une ville et ses habitants pendant 90 ans et repartir comme si de rien n'était, n'est évidemment pas une option !

La Ville engagera toutes les démarches nécessaires pour que la responsabilité de l'entreprise à l'égard de la commune, du Sud de l'Aisne et de ses habitants, soit pleinement reconnue.



Crédit photos : Anais Studio

SÉBASTIEN EUGÈNE
Maire de Château-Thierry
Conseiller départemental

Paroles de Castels

A qui revient l'entretien des trottoirs en cas de neige ou verglas ?

À la suite de l'épisode de neige-verglas qui a touché Château-Thierry les 17 et 18 janvier derniers, la municipalité tient à rappeler les règles en vigueur concernant l'entretien des trottoirs :

À Château-Thierry, **un arrêté municipal précise que les propriétaires et locataires sont tenus de déneiger et dégivrer les trottoirs devant leur propriété**, avec une responsabilité s'étendant jusqu'au caniveau. En l'absence de trottoirs, l'espace de 1,50 mètre à partir du mur de façade ou de clôture doit également être entretenu.

Selon l'article L2212-2 du code général des collectivités territoriales, dans un immeuble en copropriété, c'est le syndicat de copropriété qui assume la responsabilité du déneigement devant l'accès à l'édifice.

En cas d'entrave à la circulation due à la glace, la neige glacée ou le verglas, il est obligatoire de répandre du sel, du sable, ou tout autre produit facilitant la circulation, assurant ainsi la sécurité des piétons.

Deux boulangeries industrielles viennent de s'installer ; était-ce une volonté municipale ?

La municipalité, fortement engagée dans la revitalisation du cœur de ville, s'est opposée de manière catégorique à l'implantation des deux boulangeries industrielles Marie Blachère et Ange. Cependant, les pouvoirs de la Ville pour entraver l'installation de nouveaux commerces sont limités. En vertu du principe de la liberté du commerce, **la Ville ne dispose pas légalement du pouvoir d'interdire l'implantation de boulangeries industrielles.**

Lorsqu'un promoteur n'est pas tenu de solliciter le soutien de la mairie pour réaliser son projet, la marge de manœuvre de la municipalité se trouve encore plus restreinte. C'est pourquoi ces boulangeries industrielles installées en périphérie, qui s'opposent à la volonté municipale de redynamiser le cœur de ville, ont pu s'installer.



Pourquoi certains SDF ne sont-ils pas logés ?

La Ville porte une attention particulière à la situation des personnes sans domicile fixe, caractérisées par des profils extrêmement fragiles nécessitant une prise en charge spécifique et complexe.

Deux obstacles majeurs entravent cette démarche. D'abord, **l'État a mis fin cette année aux maraudes sociales qui se tenaient jusque-là dans les rues de Château-Thierry.** Ensuite, l'État n'a pas ouvert de places supplémentaires dans le sud de l'Aisne.

Actuellement, les places habituelles sont toutes occupées, ce qui contraint les personnes sans domicile fixe refusant de quitter le territoire à demeurer à la rue sans solution.

Bien que la mobilisation des travailleurs sociaux du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) soit cruciale pour accompagner ces personnes, elle ne peut remplacer les responsabilités des acteurs impliqués dans l'hébergement d'urgence, une compétence relevant de l'État. Ainsi, **lors des grands**

épisodes de froid en janvier, la Ville a dû se substituer à l'État en apportant des réponses aux deux personnes sans domicile.

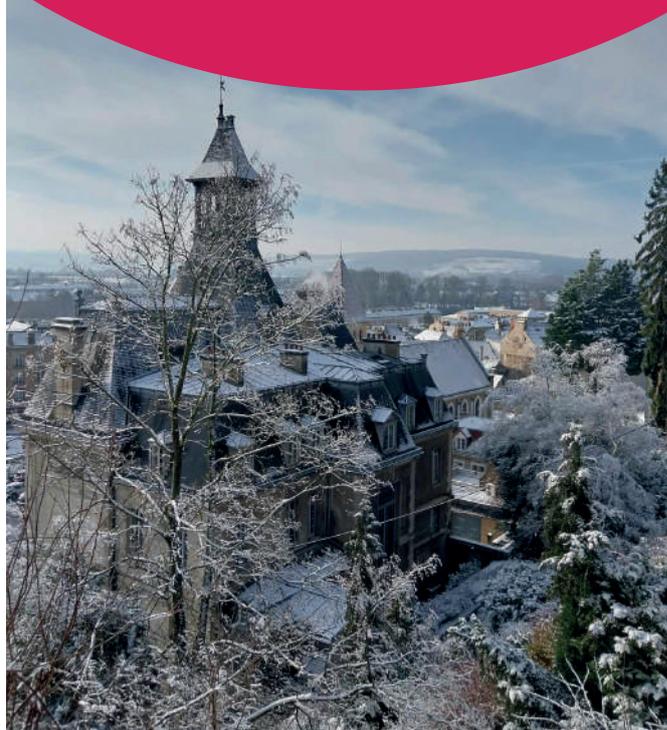
À la suite de nombreuses alertes, et l'adoption d'une motion par le Conseil municipal en décembre, des discussions ont enfin pu être ouvertes avec les services de l'État, sans résultat concret à ce stade.

@Екатерина Катюшка



**VOUS VOULEZ VOIR VOTRE PHOTO
DANS LE PROCHAIN MAGAZINE ?**

Prenez notre ville en photo et postez-la sur Instagram
@villedechateauthierry avec le #chateauthierry



@Cceel Faar



@Florence Dubois Angremy



Retour en images

Vœux de la municipalité

Le maire de Château-Thierry, Sébastien Eugène, et les membres du Conseil municipal ont invité l'ensemble des Castels à la cérémonie des vœux de la municipalité au Palais des Rencontres. L'occasion de souhaiter à tous une bonne année 2024, de présenter les grands projets à venir pour notre ville, et de partager un moment convivial.



Nuits de la Lecture

A l'occasion des Nuits de la Lecture, de nombreuses animations ont eu lieu aux quatre coins de la ville pour faire voyager en compagnie des livres. La Médiathèque Jean Macé a organisé une soirée autour du livre « Vivre Charles Perrault où chocolat chaud, pâtisserie et ambiance intimiste était au rendez-vous. A l'Adothèque, les fans de mangas ont pu rencontrer l'auteur Tpuï, une jeune mangaka qui publie son premier tome. La Biscuiterie a proposé une lecture « en mouvement ». Une manière de donner le ton à l'année Olympique.



Nuits des Conservatoires

Les talents musicaux de la Cité poétique étaient une fois de plus à l'honneur, comme chaque année, lors de la célébration des arts et de la culture. Le concert orchestré par les élèves du Conservatoire municipal a convié les Castels à se retrouver dans la chapelle de la Benoîte Madeleine pour une représentation exceptionnelle. Ce concert s'inscrit en accord avec notre politique culturelle visant à faire de chaque Castel un artiste.

Carnaval

Cet événement populaire relancé en 2023 et organisé en partenariat avec l'association Vanille des îles a rassemblé de nombreux habitants pour un moment festif. Divers ateliers ont été proposés (Dragons, jeux, maquillage) avant le grand défilé qui a pris le départ au Palais des Sports.

10
FEV



11
FEV



Concert Goldmen

Le concert Goldmen illustre la qualité et le succès de la programmation du Palais des Rencontres. Plébiscité par des milliers de fans et adoubé par les médias, le groupe écume les scènes en défendant fièrement le répertoire de Jean-Jacques Goldman. Ses meilleurs fans sud-axonais ont pu savourer les titres du populaire chanteur et compositeur, qui ont marqué les années 1980 à 2000.

14
FEV



Bal de la Saint-Valentin

Les rythmes variés tels que le rock, le slow, le tango, la valse, ainsi que les musiques actuelles et des années 80, ont donné une ambiance très festive à la soirée organisée par l'association Jean de la Musette. Que ce soit en solo ou en duo, les participants ont savouré l'animation assurée par l'orchestre Nicolas Demizieux, tout en dégustant le menu spécialement élaboré pour l'occasion. D'autres événements sont également prévus cette année par l'association, dont un bal populaire le 14 juillet.



DOSSIER :

Faire respecter l'ordre à Château-Thierry

La municipalité s'engage activement à rendre notre cité poétique encore plus agréable pour chacun de ses habitants. Cet engagement passe par l'amélioration de nos infrastructures, de nos logements, des espaces urbains, mais aussi par le respect des règles dans tous les domaines. Comme partout en France, et du fait de sa proximité avec la région parisienne, Château-Thierry est confrontée à des phénomènes perturbateurs nuisant à la vie quotidienne de ses résidents. La création d'une police municipale en 2019 a constitué l'une des premières étapes visant à renforcer les actions de sécurité.

Le 14 avril prochain, un référendum est organisé pour décider si les policiers municipaux pourront disposer d'armes létales ou non.



Augmenter les effectifs de la police municipale

Pour faire face aux enjeux de sécurité, l'augmentation des effectifs de la police municipale est une priorité. Depuis 2020, c'est **le seul service municipal qui voit ses effectifs augmenter**. Actuellement constituée de 6 membres, comprenant 4 policiers, 1 agent de surveillance de la Voie Publique (ASVP) et une secrétaire, la police municipale va accueillir un nouveau chef de service. Un poste supplémentaire a également été ouvert en 2024. L'objectif fixé d'ici la fin du mandat est de porter l'effectif à 10 personnes. L'augmentation des effectifs permet d'assurer une couverture étendue sur notre territoire et une extension des domaines et horaires d'intervention.



Renforcer le dispositif des citoyens-relais en collaboration avec la police nationale

Le dispositif permet à des citoyens d'être les relais de la police nationale dans leur lieu de vie pour informer et alerter. A travers différents outils (boîitage, flyers, réseaux sociaux), ils assurent une communication continue et directe avec les habitants. Ce dispositif, qui permet de servir également d'interface entre la municipalité et les habitants, va être renforcé. Au moins un citoyen par lieu de vie sera sélectionné. Ce dernier devra remplir certaines conditions : par exemple, un casier judiciaire vierge, pour assurer sa mission.



Poursuivre le développement de la vidéoprotection

Équipée actuellement de 40 caméras positionnées dans des lieux stratégiques, la municipalité va étendre le système de vidéoprotection. **17 nouvelles caméras vont être installées cette année**. Cet outil de prévention est efficace pour lutter contre la délinquance et les incivilités, et se montre très utile dans le cadre des enquêtes judiciaires. La Ville étudie actuellement le déport des images directement au commissariat de la police nationale pour augmenter leur efficacité. Ces caméras, parfois mobiles, peuvent être déplacées régulièrement pour multiplier les contrôles, en complément des contrôles réalisés par les agents. La vidéoprotection a montré tout son intérêt ces dernières années en permettant de résoudre de nombreuses enquêtes.



Sanctionner plus rapidement

Lorsque la prévention ne suffit plus, la municipalité applique des mesures de sanctions. Récemment, la procédure de l'astreinte administrative adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal, a renforcé la mise en place de sanctions rapides en matière d'urbanisme à l'égard des propriétaires négligents. De même, les dépôts sauvages, véritables fléaux, sont fortement réprimés. Les auteurs de ces faits sont sanctionnés par de lourdes amendes.

Prévenir les risques

Soutenir les Groupes de Partenariat Opérationnel

Le Groupe de Partenariat Opérationnel (GPO), créée en 2019 au niveau national, est un moment d'échange pour évoquer des questions de sécurité dans tous les domaines. **Une réunion de ce type a lieu tous les mois à Château-Thierry.** Celle-ci est organisée directement sur la voie publique avec l'ensemble des partenaires : commerçants, habitants, élus, policiers ...

Par exemple, le GPO a permis à la Ville de réaliser des aménagements sur l'avenue Jean Jaurès pour limiter les excès de vitesse. Il permet également de rester en lien avec les bailleurs sociaux pour lutter contre les nuisances.

Les pouvoirs de police du maire renforcés

Les pouvoirs de police du maire ont été renforcés en 2023 grâce à deux conventions signées avec le Procureur de la République et la Police Nationale. Ce partenariat favorise **le rappel à l'ordre par le maire** des auteurs de faits susceptibles de porter atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité ou à la salubrité publiques. Parallèlement, **la transaction municipale** permet à la commune d'obtenir réparation du préjudice subi ou l'exécution d'un travail non rémunéré d'une durée maximale de 30 heures pour certaines infractions telles que des dégradations légères, les dépôts d'ordure ou les abandons d'épave de véhicule.

Un lien constant de coordination entre polices nationale et municipale

La coordination entre polices nationale et municipale a été réaffirmée par le renouvellement en 2022 d'une convention précisant leurs interventions conjointes. Plusieurs priorités ont été établies dans la lutte contre les délits sur la voie publique, **la lutte contre la toxicomanie et le trafic de stupéfiants, la prévention des violences scolaires, la sécurité routière et la lutte contre les nuisances et incivilités.**

Des actions spécifiques sont définies telles que **la mise en place de patrouilles mixtes pour faire face aux incivilités, d'opérations visibles ciblant certains lieux impactés par les nuisances et incivilités, ou encore de surveillance aux abords des écoles.** Des opérations régulières de sensibilisation, en collaboration avec la police nationale, sont également menées autour des écoles, collèges et lycées. Des contrôles renforcés sont effectués pour lutter contre les excès de vitesse et de phénomènes en augmentation, tels que les rodéos urbains.



Protéger les seniors face aux démarches frauduleuses et la délinquance

En collaboration avec le Commissariat de police de Château-Thierry, des rencontres dédiées aux Castels, notamment aux seniors, sont organisées trimestriellement à Château-Thierry. Elles ont pour objectif d'informer les habitants, de les guider dans l'adoption des bonnes pratiques, et de renforcer leur protection contre les démarches frauduleuses, notamment celles effectuées en porte à porte.

Au travers d'ateliers interactifs, l'objectif est d'amener les seniors à mieux identifier les tentatives d'arnaques et à anticiper certains risques auxquels ils pourraient être exposés, tels que les cambriolages, les différents types de vols, incluant le vol par ruse ou sous une fausse identité (faux agents de police, gendarmes, représentants d'EDF, assureurs, etc.).

Une première réunion a été organisée le 12 février au centre social La Rotonde.

Restez informé via nos supports de communication :

Page Facebook « Ville de Château-Thierry »
Site www.chateau-thierry.fr



Sanctionner lorsque c'est nécessaire

La Ville se mobilise pour sanctionner de manière rigoureuse les auteurs d'infractions. Elle intervient non seulement pour lutter contre toutes les formes d'incivilités mais également contre les manquements aux règles d'urbanisme, alors que Château-Thierry se trouve exposée aux marchands de sommeil.

Mettre fin aux incivilités de la rue Carnot

La rue Carnot, fréquemment affectée par des regroupements et des nuisances sonores, bénéficiera de caméras supplémentaires. Un arrêté a également été pris en septembre dernier, interdisant la vente d'alcool à partir de 22h en centre-ville. **Les auteurs de nuisances sonores sont désormais systématiquement verbalisés à hauteur de 68 euros.**

Composez le 17 !

En cas d'alerte, c'est le numéro le plus efficace, car il permet un déplacement obligatoire d'une unité et de garder une trace de votre contact.

Lutter contre les dépôts sauvages

Lorsqu'un dépôt sauvage est constaté, les agents interviennent pour identifier l'auteur de l'infraction. Les sacs sont minutieusement examinés pour retrouver une identité ou une adresse. **Un courrier recommandé avec accusé de réception l'informe de l'émission d'un titre pour un montant minimal de 112 € selon l'importance du dépôt, auquel s'ajoute le forfait de déplacement des agents (24 € par heure et par agent). Pour compléter ce dispositif, la municipalité a récemment introduit des frais de dossier à hauteur de 30 €. Parallèlement, un procès-verbal est établi et transmis au procureur de la République, pouvant conduire à une amende contraventionnelle allant jusqu'à 1500 €.**

Si le contrevenant répond dans le délai imparti et souhaite s'inscrire dans une démarche de régularisation, le maire peut réévaluer sa situation et lui permettre de réparer le préjudice subi par la commune.

Faire respecter les règles d'urbanisme par le biais de l'astreinte administrative

La municipalité, fortement engagée dans l'amélioration urbaine via la réhabilitation d'îlots, renforce ses mesures administratives. **La Ville a introduit la procédure d'astreinte administrative en cas de non-respect des règles.** Face aux travaux non conformes, la nouvelle approche favorise une réaction immédiate auprès des contrevenants.

Désormais, la Ville indique un délai maximum pendant lequel le contrevenant doit absolument réaliser les travaux modificatifs ou les régularisations administratives. A l'issue de ce délai, si rien n'a été fait, le contrevenant doit impérativement **payer une amende journalière.**

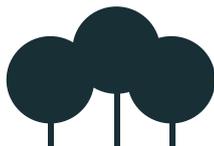
Par souci de transparence et d'équité, la Ville a établi des montants tenant compte de la nature et de la gravité des infractions.

NATURE DE L'INFRACTION	MONTANT PAR JOUR DE RETARD	DÉLAI IMPARTI DE MISE EN DEMEURE AVANT L'APPLICATION DE L'ASTREINTE
Non-conformité des travaux par rapport à une déclaration préalable et travaux régularisables	50 €	15 jours
Non-conformité des travaux par rapport à un permis de construire et travaux régularisables	75 €	1 mois
Absence de déclaration préalable et travaux régularisables	150 €	15 jours
Absence de permis de construire ou d'aménager et travaux régularisables	200 €	1 mois
Absence de déclaration préalable et travaux non régularisables	500 €	15 jours
Absence de permis de construire ou d'aménager et travaux non régularisables	500 €	1 mois



Mohamed Rezzouki,
adjoint délégué à l'urbanisme
et aux travaux

« Si la Ville souhaite toujours dans un premier temps accompagner les propriétaires dans la rénovation de leurs logements, elle ne peut pas rester éternellement dans une démarche non-coercitive, au risque d'une dégradation en chaîne des logements ou du cadre de vie de Château-Thierry. »



Référendum

Votez

14 avril 2024

Armement légal de la police municipale : à vous de décider !

En 2020, la municipalité avait pris l'engagement de consulter régulièrement les Castels par référendum. Après celui organisé pour définir le projet de la place de l'Hôtel de Ville l'an passé, le nouveau référendum vise à choisir si oui non, les policiers municipaux pourront disposer d'armes létales.

« Etes-vous favorable au port d'armes à feu par les policiers municipaux de Château-Thierry ? »

Tel sera l'intitulé de la question qui sera mise aux voix le 14 avril prochain dans les bureaux de vote.

Les conditions pour participer à cette consultation

- Être inscrit sur les listes électorales
- Se rendre dans le bureau de vote habituel muni d'une pièce d'identité valable

Quels sont les avantages et inconvénients de l'armement légal ?

POUR

- 1 **Une intervention plus immédiate en cas de danger :** la police municipale pourrait intervenir immédiatement dans les situations de grave danger, là où elle est actuellement contrainte d'attendre l'intervention de la police nationale.
- 2 **Un effet dissuasif :** dans une société qui se tend, avec un recours plus fréquent aux armes à feu, le port d'une arme à feu peut constituer un moyen supplémentaire de dissuader les fauteurs de trouble et auteurs d'infraction, et d'y mettre un terme.
- 3 **Une protection renforcée des agents :** les policiers municipaux se retrouvent, au cours de leur service, exposés à des situations dangereuses. De plus, le port de l'uniforme les expose particulièrement, au même titre que les policiers nationaux et les gendarmes qui sont armés.
- 4 **Un appui aux recrutements :** la majorité des policiers municipaux souhaitent être armés comme 58 % d'entre eux en France (2020). Permettre le port d'arme faciliterait les recrutements au moment où il est difficile de recruter des policiers municipaux.
- 5 **Une formation adaptée :** le port d'une arme à feu nécessite une formation théorique et pratique ainsi qu'une autorisation personnelle de port d'arme accordée par le préfet. Les agents doivent se soumettre à un examen médical attestant de leur capacité physique et psychologique. Des entraînements périodiques sont prévus, pour assurer un maniement de l'arme sécurisé.

CONTRE

- 1 **Le port d'une arme létale ne règle pas les problèmes de sécurité :** l'insécurité ne se résout pas par le port de l'arme à lui-seul car, dans la grande majorité des cas (incivilités, contraventions, délits...), les armes à feu sont inutiles.
- 2 **La police municipale n'a pas vocation à se substituer à la police nationale :** la police municipale n'a pas pour mission d'exercer le maintien de l'ordre, ni de lutter contre la grande délinquance. C'est une police de proximité qui a pour but de maintenir le bon ordre et la tranquillité publique sans se substituer à la police nationale qui est armée.
- 3 **Cela représente un coût financier pour la Ville :** frais d'acquisition, sécurisation des lieux de stockage, entretien des armes, formation et entraînements au maniement des armes à feu constituent des coûts significatifs pour la Ville.
- 4 **Des risques existent sur un usage inapproprié :** la formation, les autorisations et les entraînements ne sauraient éliminer tout risque de dérapage lié au maniement d'une arme à feu.
- 5 **La multiplication des armes est un danger :** les sociétés où les armes à feu circulent plus librement sont souvent moins sécurisées, leur multiplication entraînant une escalade à l'armement. Des alternatives peuvent exister tels que les pistolets à impulsion électrique (tasers).

Les richesses de notre ville mises en valeur

À travers les récentes découvertes de l'unité archéologique et les nombreux trésors, dont certaines œuvres du Musée Jean de La Fontaine qui s'apprentent à rayonner au Louvre d'Abu Dhabi, notre ville dévoile ses richesses avec éclat.

Une conférence pour présenter l'actualité de l'Unité d'archéologie de Château-Thierry

La conférence, animée par Thomas Guérin, directeur du patrimoine de la Ville de Château-Thierry a eu lieu le samedi 3 février au centre social La Rotonde.

Château-Thierry, renferme de nombreux vestiges archéologiques qui retracent son histoire du néolithique au Moyen Âge. Parmi eux, **le fémur décarnisé des Vaucrises, trouvé dans des terrassements romains du IIIe siècle, témoigne des pratiques culturelles des Gaulois liées au sacrifice humain.** Ces pratiques, signes d'un site élitaires, ont eu lieu entre le IIIe et le Ier siècle avant notre ère.

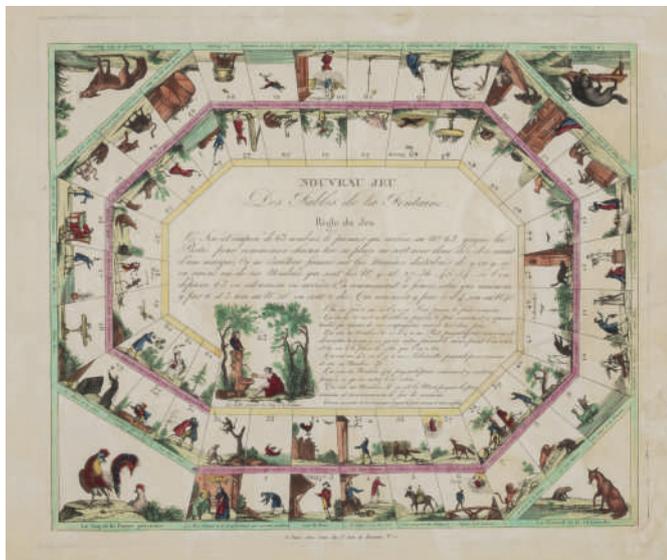
La place de l'Hôtel-de-Ville a révélé **une occupation humaine continue depuis la fin de l'Antiquité.** Les premières fouilles ont permis de reconnaître des états antérieurs de la ville médiévale, non documentés jusque-là. De nouvelles fouilles sont prévues dès ce mois de mars.

La place Victor Hugo a fait l'objet de trois tranches d'investigation archéologique dans le cadre des opérations Cœur de Ville. L'objectif était de **trouver le fossé qui limitait le faubourg ancien d'Outre-Marne, sur la rive droite de la Marne.** Une partie de son tracé a été probablement fouillée, mais l'opération a surtout localisé les zones hors du faubourg avant la fin du XIXe siècle.

Le rapport de la fouille réalisée à Épaux-Bézu a montré une continuité d'occupation entre des fermes gauloises et une villa gallo-romaine, dotée d'un système de chauffage de type hypocauste.



Des œuvres du Musée Jean de La Fontaine au Louvre d'Abu Dhabi



19 œuvres emblématiques du Musée Jean de La Fontaine seront exposées pour une exposition sur les fables animalières qui a lieu du 20 mars au 14 juillet dans les galeries d'exposition temporaires du Louvre d'Abu Dhabi.

L'objectif de l'exposition est de retracer les origines et les traditions liées aux fables animalières, un genre littéraire vivant et souvent illustré, ayant une histoire éblouissante depuis des siècles. Les fables ont émergé en Inde et en Grèce, se développant autour de figures majeures telles qu'Ibn al-Muqaffa' dans le monde arabo-islamique et Esope dans le monde gréco-romain. L'exposition examinera également la manière dont ces traditions initiales interagissent, se transforment et produisent de nouvelles œuvres, s'adaptant d'une langue à l'autre.

L'exposition est organisée en collaboration avec la Bibliothèque nationale de France, orchestrée par France Muséums. Elle explorera plus d'une centaine d'œuvres, notamment issues des collections de la Bibliothèque nationale de France et du musée de Château-Thierry.

Rendez-vous au Festival KIDANSE !

Le festival Kidanse, organisé par l'Échangeur - CDCN, est l'un des plus importants festivals de danse pour le jeune public en France. Rendez-vous à L'échangeur du 11 mars au 20 avril pour de beaux moments de partage autour de la danse !

Ce sera l'occasion de découvrir la nouvelle création de Marc Lacourt, artiste associé à L'échangeur, mais aussi un Petit Poucet devenu grand, un bal, une Fantasia minor et un drôle d'oiseau. Des ateliers parents-enfants et des lectures par la Médiathèque Jean Macé seront également proposés en lien avec les spectacles.



FESTIVAL #8 DANSE & JEUNE PUBLIC
DANS L'AGGLOMÉRATION DE CHÂTEAU-THIERRY

KIDANSE

11 MARS - 20 AVRIL 2023

SPECTACLES
ATELIERS ARTISTIQUES
RDV EN FAMILLE

LE ÉCHANGEUR - CDCN
L'ÉCHANGEUR - CDCN
WWW.ECHANGEUR.ORG • 03 23 82 87 22

THÉÂTRE - EN PARTENARIAT AVEC LE CALICOT



22 MAR.
20h30

LE MANTEAU DE JANIS

D'Alain Teulié, avec Aurélie Konaté et Philippe Lelièvre

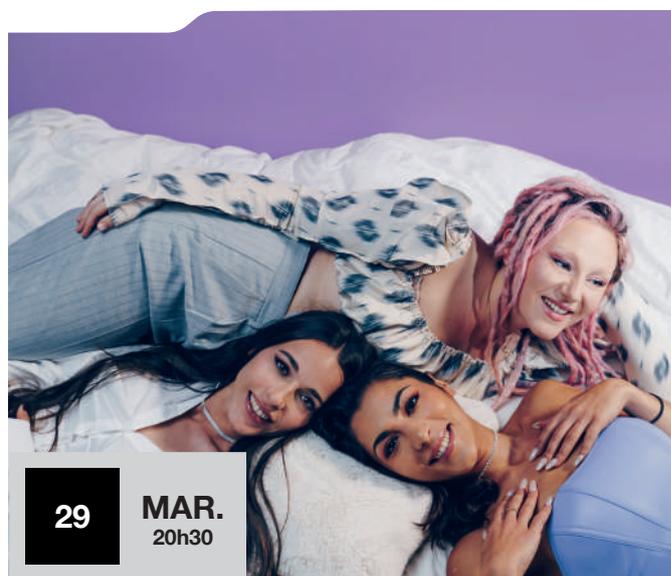


19 AVR.
20h30

AVE CÉSAR

D'après «Sexy laundry» de Michèle Rimi, avec Christelle Reboul et Frédéric Bouraly

MUSIQUE - EN PARTENARIAT AVEC La Biscuiterie



29 MAR.
20h30

L.E.J AU PALAIS DES RENCONTRES !

Lucie, Elisa, Juliette de Saint-Denis, unies par la musique et l'amitié, célèbrent leur succès avec Volume II. Formées ensemble, elles brillent depuis leur Victoire de la Musique en 2017.

Tarifs

Plein : 29 €

Réduit : 25 €

Adhèrent : 22 €

Réservez en ligne ou sur place le lundi et vendredi de 13h30 à 17h30 et le soir des spectacles de 19h jusqu'à l'heure de représentation.

03 65 81 03 44

palaisdesrencontres@ville-chateau-thierry.fr



Notre ville se prépare aux Jeux Olympiques et Paralympiques

À l'approche du passage de la flamme olympique le 17 juillet prochain, notre ville se prépare à une série d'événements en lien avec ce moment emblématique à l'échelle mondiale. Ces initiatives donnent à tous l'opportunité de pratiquer des activités sportives diverses et variées.

Les Olympiades de l'Amitié

6 ET 7 AVRIL

Dans le cadre des prochains Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la Ville organise les Olympiades de l'Amitié les 6 et 7 avril. Nos villes jumelées Pössneck, Mosbach et Grybów participeront à l'événement qui donnera lieu à des rencontres sportives intergénérationnelles dans différents lieux de la ville.

Les habitants sont invités à y participer avec trois sports proposés : natation, volley-ball et tennis de table (dans la limite des places disponibles et sous réserve de la capacité d'accueil des établissements sportifs).

Passage de la Flamme Olympique le 17 juillet

Les associations et communes voisines sont invitées à participer aux festivités en proposant des animations.

Contactez-nous : 03 23 84 86 63 ou 03 23 84 86 86



Thomas Darbonville : l'étoile montante de l'Athlétic Club de Château-Thierry

Avec le record de l'Aisne sur 400 m haies et son titre de vice-champion de France au saut en longueur en catégorie cadet, Thomas Darbonville est assurément un sportif castel à suivre de très près.

Le jeune homme de 18 ans évolue depuis l'âge de 7 ans à l'Athlétic Club de Château-Thierry, « un club familial, où il y a beaucoup d'entraide. » explique-t-il. L'athlète s'entraîne actuellement avec le club d'athlétisme de Reims, ville où il étudie, mais reste licencié à Château-Thierry, grâce à une convention signée entre les deux clubs. Il excelle au saut en longueur et au saut de haies, disciplines sur lesquelles il a déjà réalisé des résultats probants.

Le sportif a reçu la médaille de la Ville de Château-Thierry lors de la dernière cérémonie des vœux de la municipalité.

La Semaine Olympique et Paralympique

2 AU 6 AVRIL

Sous le thème de la célébration des Jeux et des Athlètes, la 8ème édition de la Semaine Olympique et Paralympique se déroulera au gymnase Pierre Brossolette du 2 au 6 avril. **Toutes les écoles de la ville seront impliquées.** Le 3 avril, journée dédiée à la pratique handisport, le comité départemental olympique et sportif ainsi que le comité départemental du sport adapté se joindront à la manifestation. Au programme : basket, escrime, breaking et divers autres sports, avec la participation d'enfants d'établissements spécialisés. La Ville continue d'œuvrer pour mettre en place des initiatives visant à permettre à chacun, indépendamment de son état de santé, de s'adonner à une activité sportive.

Plus d'informations à suivre sur www.chateau-thierry.fr



Sport et handicap : une convention signée pour rendre le football accessible

Le 26 janvier, le Château-Thierry Étampes Football Club a signé une convention avec l'Association pour adultes et jeunes handicapés (APAJH) en présence du maire.

Grâce à cette collaboration, deux séances mensuelles vont être mises en place pour 14 résidents de l'APAJH, répartis en deux groupes de 7 personnes.

La mise en place du projet a été rendue possible grâce à l'investissement de Mandy Delaporte, qui prépare son brevet de monitrice de football en alternance.

La ministre des solidarités et des familles en visite à la Maison des Parents

Dans le cadre de son « Tour de France » de la parentalité, la ministre des solidarités et des familles, Aurore Bergé, s'est rendue à Château-Thierry le 4 janvier. Cette visite a souligné les efforts consentis par la Ville et le CCAS à l'accompagnement des parents en matière de parentalité.



La ministre Aurore Bergé a pu s'entretenir avec des professionnels du secteur et des représentants de parents d'élèves.

À cette occasion, la ministre a d'abord eu un entretien avec le maire de Château-Thierry, Sébastien Eugène, qui avait interpellé l'ex Première ministre Elisabeth Borne lors d'un rendez-vous à Matignon le 28 septembre dernier sur la nécessité de mettre en place des mesures concrètes sur les enjeux de parentalité.

Aurore Bergé s'est ensuite rendue au Centre Social Nicole Bastien et à la Maison des parents situés au Palais des Rencontres. Un débat a eu lieu avec des professionnels du secteur et des représentants de parents d'élèves.

Longtemps reléguée au second plan, notre pays ayant placé l'école sur un piédestal, la parentalité consiste à accompagner les parents dans leur rôle tout en leur rappelant leurs responsabilités lorsque cela est nécessaire.

A terme, la Maison des Parents a vocation à être complétée par une Maison des familles permettant d'élargir le périmètre et la lisibilité de l'action municipale en faveur de toutes les familles castelles.

Qu'est-ce que la Maison des parents ?

A Château-Thierry, la Maison des parents symbolise l'effort consenti par la Ville sur les problématiques parents-enfants. On y organise notamment des ateliers entre parents et des ateliers parents-enfants afin d'échanger collectivement avec des professionnels autour d'un thème et dans l'optique de rencontrer d'autres parents. Il s'agit d'un lieu ressource destiné à la famille et aux enfants et adolescents de 2 à 16 ans.

Infos complémentaires

La Maison propose un soutien face aux difficultés rencontrées dans les différentes étapes de la vie quotidienne : scolarité, problèmes éducatifs, familiaux...

L'objectif est de lutter contre l'échec scolaire, de soutenir les parents mais aussi de prendre en charge précocement les difficultés de l'enfant, pour éviter le sentiment d'échec des familles.

Coordonnées :

2 avenue de Lauconnois,

02400, Château-Thierry

03 65 81 03 38

maisondesparents-dre@ccas-chateau-thierry.fr

Une ville éco-responsable

Fraîchement récompensée par le label Ecoréseau pour ses efforts en matière énergétique, notre ville se démarque également par un plan de gestion ambitieux autour du château médiéval, visant à renforcer l'écosystème local.



Château-Thierry lauréate du label Ecoréseau de chaleur

Le 8 décembre dernier, dans le cadre des rendez-vous de la Chaleur et du Froid Renouvelables, la Ville de Château-Thierry a été récompensée pour son réseau de chaleur alimenté par du bois déchets. La chaufferie, située à Blanchard, alimente notamment l'hôpital, une grande majorité des logements sociaux et 14 bâtiments communaux.

- La chaufferie repose à plus de 80 % sur de la biomasse renouvelable.
- La Ville fait partie des 37 collectivités distinguées par le label Ecoréseau + qui récompense les réseaux aux performances environnementales les plus exemplaires.



Une protection pour les Castels face à l'inflation

Initié par Amorce et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), le label atteste d'abord de l'engagement de la municipalité tant le plan environnemental (énergies renouvelables et de récupération) qu'économique (avec une facture globale pour l'utilisateur inférieure à la solution de référence) et sociaux.

Améliorer l'intérêt écologique des espèces plantées sur le glacis nord du château médiéval.



L'Office National des Forêts (ONF) a entrepris une étude commandée par la Ville, visant à élaborer un programme d'entretien pour le glacis nord du château médiéval. Cette étude a révélé plusieurs problématiques sur la végétation. Les défauts constatés chez les arbres risquaient d'affecter la stabilité à long terme du peuplement. C'est pourquoi l'ONF a recommandé une amélioration du peuplement par l'abattage de certains arbres, avec conservation des souches.

Le nouveau plan de gestion prévoit une intervention annuelle, la dernière ayant débuté dès janvier, s'étendant de la Tour de la Poudrière jusqu'à la place Jean Macé. Ces interventions d'élagage, assurées par le service des Espaces Verts de la Ville, sont complétées par des opérations de plantation. Afin de maintenir la stabilité du talus, des houx et des rosacées sont plantés.

Les haies de Bentjes, laissées sur place, contribuent à nourrir le sol. De plus, le bois issu des coupes est utilisé par le château pour la construction de palissades et de clôtures, instaurant ainsi un cercle vertueux.

Des finances saines pour poursuivre des investissements nécessaires et utiles

Si le contexte budgétaire demeure difficile en raison de l'inflation, les efforts réalisés ces dernières années permettent de garder une marge de manœuvre importante et de poursuivre les grands investissements dont notre ville et ses habitants ont besoin.



Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Malgré l'inflation et l'explosion du prix des énergies pour les collectivités, les charges courantes sont maîtrisées. Les dépenses sont aussi impactées par les revalorisations salariales décidées par l'État pour l'année 2024, donnant lieu à une augmentation significative des charges de personnel.

Un pouvoir d'achat préservé pour les Castels

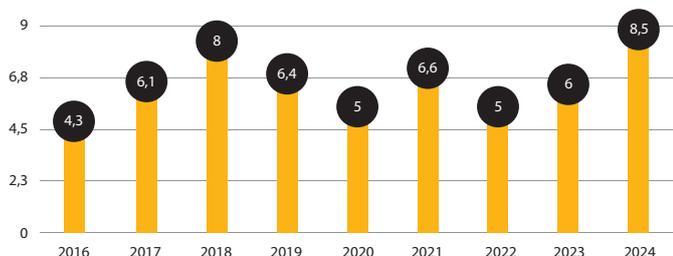
- Pour la 17^{ème} année consécutive, les élus ont décidé de ne pas augmenter les taux de fiscalité. Si ce choix a un impact direct sur les rentrées d'argent de la collectivité, le contexte social actuel incite la Ville à poursuivre cette démarche en faveur des Castels.
- Cette année encore, les tarifs municipaux n'augmenteront pas plus vite que l'inflation.

Une dette stabilisée

Malgré les forts investissements, la collectivité présente une situation financière très saine.

La bonne gestion des finances a permis d'éviter un trop grand recours à l'emprunt et de la stabiliser tout en maintenant un niveau d'investissement important.

Évolution des dépenses d'équipement en millions d'euros



Des investissements très conséquents

en 2024

984 988 €	Aménagement des abords du Palais des Rencontres (1 ^{ère} phase)
646 536 €	Début du réaménagement de la place de l'Hôtel de Ville
2 037 030 €	Travaux du Musée Jean de La Fontaine
495 323 €	Travaux de rénovation de la toiture de l'église Saint-Crépin
346 688 €	Équipements et travaux dans les écoles
1 810 124 €	Réfection de la piste d'athlétisme au stade municipal
306 595 €	Réfection du mur de soutènement au niveau du cinéma théâtre
1 500 000 €	Réaménagement de l'avenue Otmus aux Vaucrises
806 000 €	Rénovation de l'habitat en cœur de ville
300 000 €	Aménagement de la rue de Gerbrois (phase 1)
339 175 €	Renouvellement du parc d'éclairage public par de la LED

Et bien d'autres investissements tout aussi utiles

Notre cadre de vie s'améliore

EN COURS



La 1^{ère} phase des travaux aux abords du Palais des Rencontres se finalise

Un lieu de pratique sportive a été aménagé aux abords du Palais des Rencontres. Ouvert depuis septembre 2023, ce dernier bénéficie notamment aux collégiens, tout en étant réversible en stationnement pour le Palais des Rencontres. 240 places ont été créées. De nouveaux candélabres ont aussi été installés à proximité du nouveau parking, de nouveaux cheminements sont créés et des arbres ont été plantés.



ACHEVÉ

Un city stade construit à proximité de l'école Bois-Blanchard

Dans le but de favoriser l'accès du sport à tous, dans des espaces sécurisés et conviviaux, un nouveau terrain multisport est installé dans l'école élémentaire du Bois Blanchard offrant un lieu supplémentaire dédié à l'activité sportive. L'accès est réservé à l'école durant les horaires d'ouverture (durant les jours de la semaine de 8h30 à 16h30, à l'exception du mercredi) et libre d'accès en dehors.



ACHEVÉ

Des aires de Jeux rinnovées

Certaines aires de jeux étant vieillissantes, la municipalité a pris l'initiative de les rénover, avec la sécurisation des sols mous et le remplacement de certains équipements. C'est le cas dans toutes les écoles maternelles (La Madeleine, Mauguins, Hérissons, Louise Michel, Juge Magnaud et Chesneaux) ainsi que les balançoires face à La Rotonde.

EN COURS



Le chantier de la future résidence seniors reprend

Sur la place du Jeu de Paume, la construction de la future résidence a été provisoirement interrompue du fait de la liquidation judiciaire de l'entreprise de gros-œuvre engagée sur le chantier. De nouvelles offres ont été remises au maître d'œuvre, devant permettre une reprise du chantier en mars.



EN COURS

Les fouilles de la place de l'Hôtel de Ville commencent

Après le diagnostic archéologique réalisé en 2022, un programme de fouille a été prescrit par l'État. La première phase de mars à juin 2024, se concentre du côté du cinéma-théâtre. Une seconde phase sera entamée dans la partie du marché couvert et du temple protestant de fin juillet à début octobre. Il s'agit d'une étape préliminaire aux grands travaux de réaménagement de la place de l'Hôtel de Ville qui débiteront à la suite.



EN COURS

Le dais du maître autel de l'église Saint-Crépin réinstallé

Le dais du maître-autel de l'église Saint Crépin a été réinstallé par les agents du chantier d'insertion qui interviennent habituellement sur le château médiéval. Il avait été démonté avant 1930 et laissé à l'abandon près de l'autel, ce qui a nécessité une intervention pour le préserver. D'autres travaux importants sont à venir. Une grande partie de l'aile sud de la toiture va être rénovée à partir du printemps prochain.



Fermeture des usines Belin

Le groupe Mondelez, qui exploite les usines Belin de Château-Thierry, a annoncé très subitement le 31 janvier dernier la fermeture de son site castel d'ici fin 2025. La Ville a très fortement réagi contre cette décision injuste.



« Cette annonce est inadmissible. Lors d'une visite il y a tout juste un an pour fêter les 90 ans du site, la directrice générale France du groupe a indiqué que l'activité serait maintenue et que les investissements seraient poursuivis. Encore récemment, le groupe a construit de nouveaux quais de chargement sur le site situé sur l'île avec une réorganisation de l'usine et l'installation de nouvelles machines. La municipalité se tiendra aux côtés des 80 salariés pour les soutenir dans toutes les actions qu'ils souhaiteront entreprendre pour s'opposer à cette fermeture et défendre leurs droits. »

Sébastien Eugène, maire de Château-Thierry

.....

Alerter les pouvoirs publics

France Télévision, Le Figaro, RMC, Le Parisien, presse régionale, de nombreux entretiens ont eu lieu avec les médias et le maire de Château-Thierry, Sébastien Eugène, en vue d'alerter les pouvoirs publics et mettre en perspective la situation inacceptable que subissent les salariés.

Les acteurs locaux aux côtés des salariés

Dès le lendemain de l'annonce, une rencontre a été organisée avec l'Agglomération, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR), et la Région Hauts-de-France, montrant d'une part l'engagement de tous les acteurs du territoire pour défendre les salariés, et leur volonté de les soutenir et les appuyer dans leurs démarches visant à faire valoir leurs droits. La Ville engagera aussi toutes les actions nécessaires pour que la responsabilité de l'entreprise à l'égard de la commune, du territoire sud-axonais et de ses habitants soit pleinement reconnue.

Réaction du préfet à cette fermeture

Le préfet de l'Aisne, Thomas Campeaux, a indiqué dans un communiqué qu'il serait attentif à ce que soient prises en compte toutes les situations individuelles des salariés dans le cadre de la négociation du futur Plan de Sauvegarde de l'Emploi qui va être initié par l'entreprise. Mondelez pourrait être dans l'obligation de contribuer à la recréation d'activités et à la revitalisation du territoire si aucun repreneur ne se présente.

Une manifestation organisée le 16 février

Le 16 janvier, une manifestation a été organisée, avec un rassemblement place Paul Doumer et une arrivée devant la mairie, pour dire « non » à la fermeture de l'usine. Celle-ci a été entièrement soutenue par la municipalité, qui se tient aux côtés des salariés.

Être au plus près des Castels



La Ville a désormais son stand au marché hebdomadaire !

Hors périodes de vacances scolaires, la Ville dispose d'un stand sur la place de l'Hôtel de Ville, une fois par mois, lors du marché du vendredi matin.

L'objectif est d'échanger et de faciliter le dialogue avec les différents services de la Ville. Profitez de la présence d'agents municipaux pour poser des questions, vous renseigner et obtenir des informations, tout en découvrant éventuellement les événements organisés dans notre ville par les différents services municipaux.

Pour rappel, le marché de la place de l'Hôtel de Ville se tient jusqu'à 12h00 chaque vendredi matin.

Participez aux prochaines réunions de lieu de vie !

Organisées chaque année par la municipalité, les réunions de lieu de vie permettent aux citoyens de questionner les élus sur les projets envisagés et soumettre leurs propres idées et réflexions. Ainsi, les réunions de lieux de vie participent au bon déroulement de la vie démocratique castelle.

- **Centre-Ville / 8 rue du château**
Le 12/03/2024 à 18h30
- **Blanchard / Palais des Rencontres**
Le 15/03/2024 à 18h30
- **Chesneaux / Rue Tortue (local)**
Le 26/03/2024 à 18h30
- **Gare / Maison des associations**
Le 29/03/2024 à 18h30
- **Ile / OCPRA, le 19 bis Quai Galbraith**
Le 02/04/2024 à 18h30
- **Mare Aubry, Courteau / ALSH Gamins d'abord**
Le 09/04/2024 à 18h30
- **Vaucrises / Centre Social La Rotonde**
Le 12/04/2024 à 18h30
- **Jean Macé / 11bis rue de Fère**
Le 16/04/2024 à 18h30
- **Saint Martin -Vincelles – le Buisson / 82, village Saint-Martin**
Le 19/04/2024 à 18h30

Restez informé sur notre site www.chateau-thierry.fr



Participez au concours de fleurissement

Participez au concours de fleurissement

Vous avez jusqu'au 31 mai 2024 pour vous inscrire au concours annuel de fleurissement de la Ville de Château-Thierry et tenter de remporter l'un des prix !

Que vous soyez en appartement ou en maison, n'hésitez pas à vous inscrire dans l'une des catégories suivantes :

- **Maison avec jardin visible de la rue**
- **Balcon, terrasse ou fenêtres**
- **Fleurissement sur la voie publique**

Pour participer, rien de plus simple, envoyez le bulletin d'inscription, disponible sur notre site :

www.chateau-thierry.fr

Avant le 31 mai 2024 au :



Service Espaces Verts
16 place de l'Hôtel de Ville
02400 Château-Thierry

espaces.verts@ville-chateau-thierry.fr



La remise des prix des gagnants aura lieu le 16/11/24 à 10h30 à l'Hôtel de Ville.

MARS - AVRIL

Agenda

MARS



DU 24 FÉVRIER AU 7 AVRIL EXPO NORBERT BARDIN - 50 ANS DE PHOTOGRAPHIE

14h > 17h30 / ☑ Le Silo U1
Les mercredis, vendredis et samedis.
Autres jours sur rendez-vous :
09 72 62 37 31



DU 24 FÉVRIER AU 27 AVRIL EXPO BRUNO LEBON - PHILIP, PETER, GEORGES ET LES AUTRES

13h30 > 17h les Lundis
9h30 > 17h du mardi au samedi / ☑ MAFA



VENDREDI 1 MARS CONFÉRENCE "PRÉVENIR LA RADICALISATION DANS LE SPORT"

18h / ☑ Amphithéâtre du Palais des
Rencontres



VENDREDI 1 MARS CONCERT LA BISCUITERIE KAMINI (+ GÉRARD BAST SVINKELS + AKA SEUL TWO)

20h / ☑ La biscuiterie / De 8 € à 14 €



SAMEDI 2 MARS 2024 SPECTACLE - ARNAUD DEMANCHE - "FAUT QU'ON EN PARLE !"

20h45 / ☑ Palais des Rencontres



DU 4 MARS AU 8 MARS STAGE DE DESSIN

14h à 16h / ☑ Les ateliers d'art /
Inscription au 06 49 88 45 99
/ Jeunes de 7 à 16 ans



5 MARS CRÉATION ET ATELIERS JEUX DE SOCIÉTÉ

13h30 > 16h30 / ☑ Espace U1 / Tout Public,
sur inscription



JO / RANDO PHOTO SÉNIORS

13h30 / ☑ Adothèque / Séniors



7 MARS EVEIL MUSICAL

10h > 11h / ☑ La Rotonde / Gratuit / Parents-
enfants de moins de 3 ans et non scolarisés



8 MARS COURS DE YOGA ADULTE POUR FEMMES

14h > 15h / ☑ La Rotonde



SOIRÉE FAMILIALE : BIEN-ÊTRE ET DROITS DES FEMMES

16h30 > 21h / ☑ CS nicole bastien / Gratuit,
sur inscription au 03 65 81 03 38 / Ouvert
à tous



8 MARS AU 9 MARS LA NUIT DES FEMMES

19h > 22h / Vendredi 8 mars 2024 / Salon
du livre féministe / Marche des femmes

10h / Samedi 9 mars 2024 : Salon du livre et
manifestation /

☑ Palais des Sports / Gratuit



9 MARS AU 10 MARS FÊTE DU TIMBRE

9h > 18h le samedi et 9h > 17h le dimanche /
☑ 8 rue du chateau / Gratuit



9 MARS 1ER SALON DE LA FEMME

10h > 18h / ☑ Palais des Rencontres
Entrée libre



Votre association organise un évènement à Château-Thierry en mai et/ou en juin ?

Envoyez-nous vos éléments de communication par mail à l'adresse.communication@ville-chateau-thierry.fr, avant le mercredi 1^{er} mai, pour bénéficier d'une visibilité dans le prochain magazine.



Cérémonie



Spectacle



Exposition



Évènement



Sport

Salon,
conférence
& visite

Jeune public



Autre


10 MARS
BROCANTE VILLAGE SAINT MARTIN

8h > 18h / ♡ Place du village St Martin / 3 € les 2 mètres


RANDODIMANCHE

9h15 / ♡ Bords de Marne / Gratuite, encadrée et ouverte à tout public


**11 MARS AU 20 AVRIL
FESTIVAL KIDANSE**

Retrouvez le programme :
www.echangeur.org


11 MARS
**JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE
AUX VICTIMES DU TERRORISME**

11h / ♡ Monument Écorce


RÉUNION DE LIEU DE VIE CENTRE

18h30 / ♡ 8 rue du chateau


14 MARS
FORUM DES ENTREPRISES

♡ Palais des Rencontres


APRÈS-MIDI UNIVERS MANGA

15h > 17h30 / ♡ CS Nicole Bastien / Gratuit, adhérent jeunesse prioritaire, inscription conseillée / 10 à 17 ans


**14 MARS AU 15 MARS
FORUM SÉCURITÉ ROUTIÈRE AU
PALAIS DES SPORTS**

9h à 17h / ♡ Palais des Sports / Gratuit / Collégiens et Lycéens de l'arrondissement de CT et jeunes de la mission locale


**15 MARS AU 31 MARS
TOURNOI QUI PÉTILLE**

18h > 23h en semaine
9h > 20h le week-end / ♡ Tennis Club de Château-Thierry / 18 € - adultes et 12 € - jeunes


15 MARS
**RÉUNION DE LIEU DE VIE
BLANCHARD**

18h30 / ♡ Palais des Rencontres, Centres social Nicole Bastien


16 MARS
P'TI DÉJ DU LIVRE, + 3 ANS

10h / ♡ Médiathèque d'Essômes-sur-Marne


SAMEDIS DU SPORT, INITIATION VTT

14h30 / ♡ Parc Saint-Joseph


**VIBRATO ALLEGRETTO AVEC LE TRIO
PANTOUM - CONCERT CHÂTEAU&CO**

18h / ♡ Chapelle de la Benoite Madeleine / Tarifs et réservations sur www.pianochateauandco.org


**PATRIMOINE VIVANT - SOIRÉE
CELTIQUE (BOOZE BROTHERS +
PLANTEC)**

20h / ♡ La biscuiterie / 10 € à 18 €


**16 MARS AU 17 MARS
CHAMPIONNAT DE TENNIS DE TABLE
18h le samedi et 13h le dimanche
/ ♡ Salle d'escrime du Gymnase Pierre
Brossolette**

19 MARS
**JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR
ET DE RECUEILLEMENT À LA
MÉMOIRE DES VICTIMES CIVILES
ET MILITAIRES DE LA GUERRE
D'ALGÉRIE ET DES COMBATS EN
TUNISIE ET AU MAROC**

11h / ♡ Monument des AFN (place Paul Doumer)


20 MARS
REPAS DE PRINTEMPS DES SÉNIORS

♡ Palais des Rencontres / Séniors


21 MARS
**VENTE DE LIVRES ET LIVRES CD
POUR LA JEUNESSE À 90 CTS PAR
L'ASSOCIATION LIRE C'EST PARTIR**

10h > 16h30 / ♡ Médiathèque Jean Macé


**GROUPES DE PAROLES D'AIDANTS DE
MALADES ALZHEIMER**

16h à 18h / ♡ EHPAD de Bellevue


22 MARS
CARTE ROUGE DU CONSERVATOIRE

19h / ♡ Chapelle de la Benoite Madeleine


**SHAKE SHAKE GO + ALICE ANIMAL +
LAURENE VATIER**

20h / ♡ La biscuiterie / De 8 € à 14 €


23 MARS
SAMEDI DU COMMERCE

15h à 17h / ♡ Centre ville


26 MARS
RÉUNION DE LIEU DE VIE CHESNEAUX

18h30 / ♡ Local associatif rue Tortue


28 MARS
FORUM FORMATIONS-MÉTIERS

8h30 à 16h30 / ♡ Palais des Sports


29 MARS
RÉUNION DE LIEU DE VIE GARE

18h30 / ♡ Maison des associations


30 MARS
JO / 24H DE MARCHÉ

14h / ♡ Palais des Sports

AVRIL

-  **2 AVRIL AU 6 AVRIL**
JO/ SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE
14h > 17h / ♡ Palais des Sports
-
-  **2 AVRIL**
GUINGUETTE PRINTANIÈRE (SÉNIORS)
14h > 17h / ♡ Biscuiterie – zone d'activité U1
Réservation : Ludivine Nortain
Coordinatrice séniors 07.85.72.65.34
-  **RÉUNION DE LIEU DE VIE ILE**
18h30 / ♡ école Louise Michel
-
-  **5 AVRIL AU 7 AVRIL**
SALON DES VINS
18h > 21h le vendredi
10h > 19h le samedi
10h > 18h le dimanche
♡ Palais des Sports
3 à 5 € / Tout public
-
-  **6 AVRIL**
RENCONTRE ET ANIMATIONS AVEC MIG, DESSINATEUR ET AUTEUR DE MANGA
14h / ♡ Adothèque
-  **SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE / CONFÉRENCE**
14h15 / ♡ CS la Rotonde
Gratuit
-
-  **6 AVRIL AU 7 AVRIL**
JO / OLYMPIADES AVEC LES VILLES JUMELÉES
-  **12^E ÉDITION DES 48H BD : LA BD EST EN FÊTE !**
-
-  **7 AVRIL**
MARCHE DE LA SOLIDARITÉ
9h à 12h / ♡ Bords de Marne
Participation sous forme de dons (montant libre) - Tout public
-  **9 AVRIL**
RÉUNION DE LIEU DE VIE MARE AUBRY, COURTEAU
18h30 / ♡ ALSH Les gamins d'abord
-
-  **11 AVRIL**
CHORALE DES COLLÈGES DU TERRITOIRE
19h / ♡ Palais des Rencontres
-
-  **13 AVRIL**
CÉLÉBRATION DE L'ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE JEAN DE LA FONTAINE
15h30 / ♡ Place Jean de La Fontaine
-  **SAMEDI DU SPORT**
-  **JO / GALA BOXE OLYMPIQUE**
19h / ♡ Palais des Sports
10 € Adulte / 5 € - de 16 ans
-  **CONCERT DES ORCHESTRES DU CONSERVATOIRE**
20h30 / ♡ Palais des Rencontres
Gratuit, sur réservation
-
-  **14 AVRIL**
JO / RANDO VÉLO - BREVET CYCLO RANDONNEUR 150KM
7h à 16h / ♡ Maison des associations
3 € licenciés
-  **RANDODIMANCHE - 3 PARCOURS DE RANDONNÉE PÉDESTRE**
9h15 / ♡ Bords de Marne
Gratuite, encadrée et ouverte à tout public
-  **CHAMPIONNAT DE TENNIS DE TABLE**
13h / ♡ Salle d'escrime / Gymnase Pierre Brossolette
-
-  **16 AVRIL**
TEMPS D'ACTIVITÉS AUTOUR DU LIVRE AVEC LA PRÉSENCE DE LA MÉDIATHÈQUE
16h30 > 18h / ♡ CS la Rotonde / Gratuit / Tous parents et enfants de tous âges
-  **RÉUNION DE LIEU DE VIE JEAN MACÉ**
18h30 / ♡ 11bis rue de Fère
-  **18 AVRIL**
DÉTENTE AVEC SON ENFANT
9h45 à 11h15 / ♡ Planète des lutins
La Rotonde / Gratuit / Parents-enfants de moins de 3 ans
-
-  **CONSEIL MUNICIPAL**
19h / ♡ Salon de la Légion d'honneur
-  **18 AVRIL AU 21 AVRIL**
COFOSA
♡ Palais des Sports
-
-  **19 AVRIL**
RÉUNION DE LIEU DE VIE SAINT MARTIN, VINCELLES, LE BUISSON
18h30 / ♡ 82 rue du Village St Martin
-  **SPECTACLE DU CALICOT - AVE CÉSAR (THÉÂTRE)**
20h30 / ♡ Palais des Rencontres
Tarif Plein : 29 €, tarif réduit : 25 € (moins de 26 ans, plus de 65 ans), tarif adhérent : 22 €
Dès 13 ans
-
-  **20 AVRIL**
ÉCOUTE MES MAINS (0 > 5 ANS) / LECTURES AUTOUR DU SPECTACLE "UN OISEAU" DE JOANA SCHWEIZER
10h30 / ♡ L'échangeur
-  **SAMEDI DU COMMERCE**
15h > 17h / ♡ Centre ville
-
-  **20 AVRIL AU 1 JUIN**
EXPOSITION « L'ÉCOULEMENT DES CHOSES » D'APOLLINE GRIVELET, MARION RICHOMME, BÉATRICE BERNARD / ♡ Silo U1
-
-  **22 AVRIL AU 26 AVRIL**
SPORTI'CHÂTEAU
Gratuit, sur inscription à l'espace famille 03 23 84 86 86 / Jeunes
-  **STAGE ARTISTIQUE/ATELIERS CRÉATIFS**
14h > 17h / ♡ Ateliers d'arts / 17,5 € la semaine, sur Inscription obligatoire au 03 23 83 45 64 / de 7 à 16 ans



23 AVRIL

ATELIER QUIZZ MUSICAL

14h > 16h30 / ♡ CS - Antenne U1 - La vignotte et Filoirs / Tout public, sur inscription



25 AVRIL

EVEIL MUSICAL

10h > 11h / ♡ Planète des lutins La Rotonde / Gratuit / Parents-enfants de moins de 3 ans



26 AVRIL

FORUM FITNESS

♡ Palais des Sports



27 AVRIL

P'TI DÉJ DU LIVRE (+ 3 ANS)

10h / ♡ Médiathèque d'Essômes-sur-Marne



ASSOCIATION LES LANGUES AUTREMENT / RENCONTRES MULTICULTURELLES

14h / ♡ CS la Rotonde
Gratuit / Tout public



28 AVRIL

BAL JEAN DE LA MUSETTE

14h30 / ♡ Palais des Rencontres / 12 €



30 AVRIL

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET DES HÉROS DE LA DÉPORTATION

♡ Monument des déportés, avenue Jules Lefebvre / Stèle Jean Moulin, avenue Jules Lefebvre

VEN. 22 MARS. 2024



VEN. 19 AVR. 2024



Les médaillés de la Ville

Deux fois par an, le maire décerne des médailles de la Ville à des citoyennes et des citoyens qui ont apporté une contribution significative à Château-Thierry. Ces médailles sont attribuées suite à un comité d'attribution composé d'élus et de représentants du monde associatif et économique. En cette année olympique, 5 femmes et 5 hommes, tous issus du monde sportif, ont obtenu cette prestigieuse médaille.



Aurore COULON

Présidente et professeure de street dance à l'association Feeling Dance, Aurore Coulon fait partie des figures inspirantes de notre univers sportif. Fondée en 1999, l'association compte aujourd'hui près de 870 membres de tous âges.



Laurent COUVREUR

Professeur d'EPS au lycée Jules Verne de Château-Thierry et président du Triathlon Club de l'Omois, Laurent Couvreur participe grandement au succès du triathlon de l'Omois qui a fêté son 30ème anniversaire en 2023.



Thomas DARBONVILLE

Thomas Darbonville, étoile montante de l'Athletic Club de Château-Thierry, a brillé avec le record de l'Aisne sur 400m haies. Son titre de vice-champion de France en U18-U20 au saut en longueur confirme son talent indéniable.



Nadia DUCRUET

Nadia Ducruet est diplômée de la Fédération Française d'Athlétisme, assistante de la présidente de l'Athlétic Club de Château-Thierry, et trésorière de l'OMS. Sa contribution continue a été la clé du succès de nombreuses manifestations, telles que les Foulées Roses.



Jean-Claude GOERENS

Jean-Claude Goerens a fortement contribué au développement du club d'Aviron de Château-Thierry depuis sa création en 1992. Il en est le président depuis 2006. Son engagement a grandement participé à la structuration du club.



Anne Lise HEINE

Secrétaire dévouée depuis 7 ans au sein de l'association sportive de l'avant-garde, Anne Lise Heine a été récompensée pour sa contribution significative au développement du club de gymnastique de notre ville.



Frédéric HENOUX

Frédéric Henoux est président de l'association sportive Castel Handisport et du Comité Départemental Handisport. Son engagement favorise l'inclusion et le développement du sport pour tous.



Christian LEROUX

Président du club de cyclotourisme de Château-Thierry, Christian Leroux s'est remarquablement impliqué à travers son association pour participer aux événements sportifs locaux et contribuer à leur succès.



Danielle LEROUX

Secrétaire du club de cyclotourisme, Danielle Leroux a contribué au succès d'événements sportifs locaux, en apportant un soutien essentiel aux sollicitations de la Ville pour l'organisation de ces événements.



Roxanne PORLIER

Avec l'Étoile Cycliste de Château-Thierry, Roxanne Porlier a particulièrement brillé dans la discipline du cyclo-cross. La jeune femme a multiplié les performances, ce qui lui a permis d'être sélectionnée en Coupe du Monde avec l'équipe de France U23.

La mairie et vous



ÉTAT CIVIL

DU 24 OCTOBRE AU 5 DÉCEMBRE

En application de la loi qui régit le respect de la vie privée, « Vivre Château-Thierry » ne publie que les informations des familles l'ayant autorisé.

NAISSANCES

SANTER Loé
le 29/12/2023

SIRAJ Zara
le 10/01/2024

PIS BREHAUT Jannah
le 30/12/2023

RONDEAUX Zoé
le 22/01/2024

PINTAT Emiliana
le 09/01/2024

SIHADJ MOHAND Cylione
le 06/02/2024

MARIAGES

BAYEBECK BESSAK Claude
et MUNDO Olive
le 27/01/2024

DÉCÈS

CARRÉ Chantal, 64 ans
le 31/12/2023

LEFEBVRE Patrick, 64 ans
le 18/01/2024

MALHEIRO Jacques, 79 ans
le 08/02/2024



HOMMAGES

HOMMAGE À MICHEL DELGADO

Le Conseil municipal exprime sa tristesse à la suite du décès de Michel Delgado et présente ses sincères condoléances à sa famille.

Avec la disparition de Michel Delgado, Château-Thierry et le Sud de l'Aisne perdent une personnalité attachante et engagée, qui aura fait vivre la mémoire napoléonienne et aura valorisé notre histoire locale pendant des décennies.

Il fut régulièrement sollicité par la municipalité pour coorganiser des célébrations à la mémoire des victimes - et des victoires - du Premier Empire, notamment lors de batailles sur notre territoire. Une stèle fut ainsi installée à son initiative au jardin des petits prés. Michel Delgado restera dans nos mémoires, un gardien passionné et infatigable de notre histoire locale.

HOMMAGE À JÉRÉMIE FONTAINE

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès brutal de Jérémie Fontaine, sapeur-pompier âgé de 35 ans. Parti en intervention avec ses collègues de la compagnie de Trélou-sur-Marne, leur camion a fait l'objet d'un terrible accident de la route.

Ce drame vient rappeler une nouvelle fois l'engagement total qui est quotidiennement celui des sapeurs-pompiers et de l'ensemble des forces de sécurité et de secours, au service de nos concitoyens.

L'émotion est immense depuis l'annonce de son décès. Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille et ses proches, et j'assume de mon plein soutien l'ensemble des sapeurs-pompiers.

HOMMAGE À ROBERT BADINTER

La Ville de Château-Thierry rend hommage à Robert Badinter, figure emblématique de la lutte pour les droits de l'homme et ardent défenseur de la justice.

Robert Badinter, par sa voix et par ses actes, a marqué l'histoire de notre pays par son combat résolu contre la peine de mort, conduisant à son abolition en France en 1981.

En tant que garde des Sceaux, ministre de la Justice, il a œuvré avec intégrité et courage, guidé par les principes de l'éthique et de l'humanisme. Son travail a contribué à réformer profondément le système judiciaire français.



L'ENTREPÔT DU BRICOLAGE

MAGASIN DE BRICOLAGE
Particuliers / Professionnels



Du lundi au samedi



Centre d'activités de la Moiserie - Route de Soissons
CHÂTEAU-THIERRY
entrepot-du-bricolage.fr

BUREAU 02

TOUT POUR LE BUREAU PRÈS DE CHEZ VOUS

calipage
TOUT POUR VOTRE BUREAU

OFFRES A SAISIR

**AVANT CHANGEMENT
DE LA SALLE D'EXPOSITION**



745 EUROS HT

BUREAU BENCH L140CM
2 POSTES EN VIS-À-VIS
COLORIS NOYER



879 EUROS HT

GRAND BUREAU
DE DIRECTION XS
AVEC RETOUR COLORIS WENGÉ

599 EUROS HT

2 ARMOIRES BOIS HT18CM

Pour tout renseignement **Contactez Valérie Desprez**
06 43 59 26 34 à Château-Thierry

03 23 69 65 98 - 06 73 99 28 80

dacc02.fr

DACC

VELUX®

Maçonnerie
Couverture
Zinguerie
Gouttières alu

**INSTALLATEUR
CONSEIL**

RGE
QUALIBAT
Votre label de confiance



Lettre d'information de Château-Thierry

Tenez-vous au courant
de nos dernières actualités
sur www.chateau-thierry.fr

adresse@mail.fr



Inscription sur le site de la Ville

GRUPE MAJORITAIRE

Des orientations budgétaires à la hauteur de nos ambitions !

En 2024, nous maintiendrons un **très haut d'investissement** avec la fin de l'aménagement des abords du Palais des Rencontres et la poursuite de la rénovation du Musée Jean de La Fontaine. De nombreux projets structurants seront lancés tels que la requalification de l'avenue Otmus, le réaménagement de la place de l'Hôtel de ville, la restauration de la toiture de l'église Saint-Crépin, la réfection de la piste d'athlétisme.

De nouvelles mesures seront prises pour **renforcer notre sobriété énergétique**. Un audit énergétique a été lancé sur tous les bâtiments communaux pour accélérer la programmation des travaux d'isolation. Une étude est en cours pour permettre l'accès à un réseau de chaleur sur la rive gauche de la Marne, soit par extension du réseau existant, soit par création d'une nouvelle chaufferie. Au printemps, nous lancerons un vaste programme de changements de têtes de candélabres prévoyant un passage en LED de plus de 650 points d'éclairage public.

Fidèles à nos engagements, ces investissements se feront, cette année encore, et pour la **17^e année consécutive, sans augmenter les taux de fiscalité !**

CHÂTEAU-THIERRY À TOUS #2020

L'élaboration d'un contre-budget municipal unitaire, innovant et rassembleur, première historique, a permis d'arriver à trois conclusions majeures :

Nous pouvons réaliser des économies significatives sur les dépenses de fonctionnement et les utiliser avec audace (création d'un centre communal de santé, augmentation du budget de l'Adothèque, reprise et gratuité de l'Opéra et du Théâtre au cinéma, amélioration des conditions de travail de nos agents, etc.)

Nous pouvons maintenir une politique d'investissement volontariste grâce à une gestion saine et rigoureuse, tout en la réorientant petit à petit vers de nouveaux projets : végétalisation des cours d'école, programmation non négociable des crédits pour les travaux dans la zone U1, développement des espaces verts et des îlots de fraîcheur, intensification de l'investissement « Coeur de ville » pour lutte contre l'habitat insalubre et aider nos commerçants, etc.

Pour changer notre ville et la préparer à l'avenir **nous devons construire et porter les projets au niveau de l'agglomération. Une coopération Ville-Agglo est la seule condition pour prendre enfin le grand virage de notre époque. Le contraire serait l'immobilisme et serait destructeur. Pour attirer des capitaux verts et aider nos acteurs économiques à opérer les grandes transitions de demain, pour un service public gratuit du transport, pour la régie de l'eau potable, pour refaire nos stades, etc. nous devons nous lier autour d'un but absolu : une révolution territoriale.**

ENRACINEMENT ET RENOUVEAU CASTELS

Le texte du groupe Enracinement et renouveau castels n'a pas été communiqué dans les délais réglementaires.

CONSTRUIRE L'AVENIR ENSEMBLE

Notre citadelle « poétique » et l'armement légal de sa police municipale.

J'ai toujours défendu la **consultation citoyenne** comme un levier primordial pour faire vivre notre démocratie locale. Mais le thème choisi de **l'armement légal de la police municipale** qu'affectionne tout particulièrement les municipalités de droite et d'extrême droite ne doit pas faire oublier que c'est **une décision politique Sécuritaire** prise exclusivement par M. le Maire. S'il a été demandé à la majorité de ne pas donner son avis en Conseil municipal, la désobéissance de l'un d'entre eux a semé le doute et la confusion sur sa réelle adhésion au projet.

Il n'y a eu au préalable **aucun diagnostic local pour une étude prospective, aucune réflexion sur la formation, les missions confiées** qui ne seront pas celles de la police nationale puisque le Conseil constitutionnel a très justement refusé en 2021 d'élargir leurs champs judiciaires.

Renforcer et transformer une police administrative de proximité et de prévention en une police armée à faire des interventions en lieu et place des forces de l'Etat alors que **17 policiers nationaux supplémentaires sont arrivés** interroge aussi **sur la nécessité de nouvelles dépenses à la charge financières de la municipalité**. C'est regrettable ne pas avoir fait le choix de renforcer le partenariat gratuit existant et de ne pas investir pour le recrutement de médiateurs de rue dont le travail de prévention et d'accompagnement social n'est plus à démontrer. Le 8 Avril ce sera **NON**.

SAM. 31 MAI. 2024



I C A R E

bruisent tes ailes et range ta chambre

Écriture :
Sabrina CAUCHOIS

Mise en scène :
Didier PERRIER

Avec :
Christelle FERREIRA ou Noëlle THIBAUT
Chantal LAXENAIRE
Thibaut MAHIET

Image : Alamy.com - Art Library